

Ambassadeurs suisses de charme

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1978)**

Heft 474

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1027365>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

faire. Il touche aujourd'hui un salaire de Fr. 1700.— par mois. L'intéressé s'est toujours refusé au statut d'apprenti, qu'il dénonce comme "humiliant et vexatoire", flanqué d'une paie ridicule de Fr. 300.— par mois "dans le meilleur des cas". Ce jeune homme méconnaît son intérêt à long terme, il méconnaît également les plafonds de salaire des apprentis, mais il n'est pas le seul dans son cas car de nombreux jeunes s'installent dans une situation de non travail ou de

On sait que selon le sondage d'opinion effectué tous les deux ans à la demande du Crédit Suisse (l'enquête a eu lieu entre le 22 août et le 4 septembre 1978), c'est la protection de l'environnement qui arrive au premier rang des préoccupations majeures des Suisses et des Suissesses. Viennent ensuite, en deuxième et troisième position, la lutte contre la drogue et le chômage. Les problèmes relatifs à l'"instruction" apparaissent eux en sixième place, derrière la "prévoyance vieillesse" et la lutte contre le terrorisme; et on note que la promotion des "écoles professionnelles", toujours selon ce même sondage, est considérée comme une des priorités dans ce secteur "instruction", pratiquement à égalité avec le besoin d'une "harmonisation scolaire", la création de "nouvelles universités", en revanche, étant tenue pour "peu" ou "pas" importante par près des deux tiers de la population interrogée.

travail temporaire qu'ils ponctuent sporadiquement par des emplois d'auxiliaires mieux rémunérés à court terme. Certains jeunes travailleurs non apprentis expriment ainsi leur refus d'entrer dans le système et d'en assumer les contraintes inévitables (3 ou 4 ans d'apprentissage, examens intermédiaires, horaires et disci-

pline du travail à l'entreprise, dépendance d'un maître d'apprentissage). On est bien loin ici de l'"absence de capacité intellectuelle" telle que la diagnostique l'OFIAMT.

On voit en résumé que si la filière de formation professionnelle est ainsi jonchée d'échecs, c'est souvent moins les capacités intellectuelles des intéressés qui sont en cause que leur comportement. Le respect des exigences du contrat d'apprentissage n'est pas souhaité par un certain nombre de jeunes gens qui refusent d'entrer dans l'entreprise comme des robots. Mais, paradoxe total, ce sont précisément ces jeunes-là que l'on rencontre dans des emplois très peu valorisants, comme simples rouages d'une mécanique complexe, prétextant qu'ils n'y font que passer. Avec la complicité active des employeurs, ils gaspillent alors aujourd'hui leur temps de formation au profit d'une rémunération immédiate qui les enchaînera demain à un statut de non qualifiés. Voilà ce qu'il faut éviter à tout prix!

La nouvelle loi sur la formation professionnelle, sous couvert de venir en aide à une tranche de jeunes travailleurs non apprentis, inciterait ceux qui se "coltinent" aujourd'hui avec les obstacles et les déboires de leur apprentissage à se rabattre demain sur une formation au rabais qui ne servira que l'intérêt des employeurs. Il est notoire qu'une institution nouvelle suscite très vite des utilisateurs. Cette formation élémentaire qui, au départ, ne serait prévue que pour 5 à 8 pour cent des jeunes, risque de draîner demain un tiers des jeunes travailleurs, trop contents d'obtenir plus tôt que d'autres une rémunération immédiate qu'ils prennent pour de l'or en barre.

Si l'Etat ne peut freiner une certaine offre de travail non qualifié, ce n'est du moins pas à lui de l'encourager en prétextant l'organisation d'une formation élémentaire.

REÇU ET LU

Ambassadeurs suisses de charme

Pour donner une image conforme de la Suisse, les éditeurs du périodique américain spécialisé "BusinessWeek" ont rapidement trouvé les ambassadeurs de charme adéquats, qui auront la parole dans une édition spéciale "Suisse" à paraître le 11 décembre prochain. Les lecteurs d'outre-Atlantique n'auront ainsi, semble-t-il, pas trop de surprises, qu'ils lisent la prose de MM. Fritz Honegger, conseiller fédéral, Yves Dunant, président du conseil d'administration de Sandoz, Paul Jolles, secrétaire d'Etat, Georges-Adrien Matthey, président du Conseil d'administration de la Fédération horlogère, Frank Rühl, secrétaire du Vorort, Hans Strasser, président du conseil d'administration de la SBS, ou alors celle de M. Georg Sulzer, président du conseil d'administration de Sulzer.

— Pour préparer le congrès de Lugano, la "Revue syndicale suisse", organe mensuel de l'Union syndicale suisse publiait dans sa livraison de septembre, mis à part trois pages de résolutions de l'OIT sur l'emploi des jeunes, onze pages de Jean Neuhaus sur "La Chine d'aujourd'hui et de demain", et dix-huit pages signées de Georges Hartmann, dr. ès sc. pol. et écon., sur le thème "La Terre est-elle observée depuis l'espace par des OVNI que des astronomes ont vus?". De quoi garder probablement une certaine hauteur de vues en attendant le retour à la réalité helvétique avec les délégués.

— Lecture du numéro 0 (22 septembre) d'une des publications lancées par la gauche allemande (avec l'appui, entre autres, de Günther Waltraff, de Rudi Dutschke, de Daniel Cohn-Bendit), "die Tageszeitung": une parenté certaine avec le quotidien français "Libération".

— Le lancement de "Romandie-Hebdo" (voir DP 472) se précise, semble-t-il: les ménages suisses-romands devraient recevoir cet hebdomadaire gratuit dès le 6 décembre prochain (tirage 626.000 exemplaires pour le cahier commun aux six éditions régionales).